



Mairie de JAVERDAT

*Le Messenger*

*De L'Oncre*



**BULLETIN MUNICIPAL N°48 - JUILLET 2016**

## Le mot du Maire

Voici les grandes vacances avec, une fois n'est pas coutume, une bonne nouvelle : la classe de maternelle du RPI Javerdat-Cieux a été ré ouverte sans application de la décision de fermeture communiquée par le rectorat en février 2016. C'est la réponse positive à une lutte organisée autour du collectif de défense de l'école créé pour la circonstance auquel les municipalités se sont associées pour ce résultat très attendu.

Toutefois, si l'on ne peut que se féliciter de cette décision, nous le devons aussi aux familles qui s'installent sur nos communes et qui font confiance à l'école de la république pour laquelle, moyens matériels, humains, organisationnels etc. sont mis œuvre pour assurer les conditions d'accueil et de réussite optimales des enfants. Pour exemple, de ressources mises à disposition, le SIPES (Syndicat Intercommunal Péri et Extrascolaire) dont les missions traduites dans le cadre d'un programme annuel validé et évalué 2 fois par an, visent une articulation des temps d'activités périscolaires en cohérence avec les orientations de l'éducation nationale.

Cet ensemble est précieux, car organisé dans une structure à taille humaine et nous y tenons. Ainsi, nous restons vigilants pour les années à venir et à l'écoute des besoins des familles qui viennent s'installer sur notre territoire.

Par ailleurs, ce numéro estival de l'Oncre fait le point sur les principales délibérations votées par l'assemblée durant le 1<sup>er</sup> semestre écoulé ; elles portent sur les affaires financières, notamment le vote des budgets, la fin des travaux de modernisation et réhabilitation du réseau d'eau, le projet d'aménagement du centre bourg, l'urbanisme avec un point sur les chemins communaux, la carte communale et la gestion du cimetière, Concernant le Haut débit, un état des lieux relatif aux travaux est fait ; ces derniers sont enfin commencés en lien avec l'enfouissement des réseaux incluant la desserte par la fibre en cœur de bourg, pour une montée en débit, programmée par Orange pour la fin de l'année.

Enfin, je ne peux clôturer cet éditorial sans faire un petit retour sur les manifestations communales de ce printemps. En effet, qu'il s'agisse des ostensions qui ont été une merveilleuse fête culturelle et populaire organisée de mains de maîtres par un groupe de bénévoles ou la fête communale qui a également connu un vrai succès, Javerdat et ses habitants ont encore une fois fait la preuve que tout est possible lorsque la solidarité, la générosité et la convivialité sont au menu des organisations.

Merci à tous

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter bonne lecture et un heureux été.

**A noter : L'auberge Limousine a mis en place un dépôt de pain ouvert du mardi au dimanche avec livraison quotidienne ; Possibilité de commander pour besoins particuliers.**



Le Comité de rédaction : Benoît Brulin, Annie Dardilhac, Josette Vallat, Josette Théolet, Christian Vigneron

## ETAT CIVIL

### Naissance

GIROUX Julia, le 7 février à St Junien

GUILLAUME Lola, Camille, Lucienne, le 16 juin à Limoges

### Décès

4 janvier : DUTHEIL Christian, François, Marie

10 mars : BIOJOUT René

5 mai : DAGANAUD André

Le conseil municipal présente aux familles ses sincères condoléances.

## INFORMATIONS DIVERSES

### SECRETARIAT DE MAIRIE:

Tél: 05 55 03 10 56 Fax: 05 55 03 21 69

Courrier électronique : [mairiedejaverdat@wanadoo.fr](mailto:mairiedejaverdat@wanadoo.fr)

Site : [WWW.javerdat.fr](http://WWW.javerdat.fr)

Heures d'ouverture:

LUNDI JEUDI. VENDREDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h: présence d'un élu

SAMEDI 9h à 12h Permanences des élus

### PERMANENCE DU MAIRE

Le Mercredi et Samedi matin sur rendez-vous

### NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

### A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE

☎ : 06 89 52 92 71

### SIPES (activités Péri et Extrascolaires)

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla Mioche.

Tél : 05 55 03 21 00

Mail : [sipesjaverdatcieux@yahoo.fr](mailto:sipesjaverdatcieux@yahoo.fr)

Site : <http://lespetitsprinces.blog4lever.com>

### COMMUNAUTE DE COMMUNES « PORTE OCEANE DU LIMOUSIN »

1, av Voltaire 87200 Saint-Junien ☎ 05 55 02 14 60

Site : [WWW.cc-vienneglane.fr](http://WWW.cc-vienneglane.fr)

### DECHETTERIE DE SAINT JUNIEN :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h – 12h et 14h – 17h30

ZI le Pavillon – Chez Jouy Saint-Junien

Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Vienne-Glane » sur Présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS.

Le bourg: 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

Circuit N° 1 : 3<sup>ème</sup> mardi des mois impairs (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre)

- circuit N° 5 : (village de Rebeyrat seulement), 4<sup>ème</sup> mardi des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre, décembre).

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Elle a lieu: le LUNDI: circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)

Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

### MAISON DU DEPARTEMENT

2, rue Alfred de Musset 87200 St Junien

Tél.: 05 55 43 06 06 ; Pour contacter :

#### ASSISTANTE SOCIALE :

Melle BONNIER Manon

Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 sur rendez-vous.

Tél : Mairie d'Oradour S/Glane : 05 55 03 10 01

Maison du Département

#### PUERICULTRICE.

Madame GAMAURY Evelyne Tel: 05 55 43 06 06

#### REFERENTE AUTONOMIE

Madame DEFAYE Laetitia Tél.: 05 55 43 06 06

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9 à 12 heures dans les locaux de l'ancienne école.

Responsable : Melle RENAULT Christelle

Tél : 05 55 79 71 26

### POINTS « INFO FAMILLES »

Ils ont pour mission:

D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche, Tél. :05 55 43 06 80

### CONCILIATEUR DE JUSTICE.

Mr Clarisse ROUGIER reçoit le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h.

Tel : 06 25 69 37 53

### ECOLE :

*3 Rue de l'Ecole*

Tel : 05 55 33 19 90

### GARDERIE.

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

### SALLE POLYVANLENTE

Tel : 05 55 03 26 98

# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## AFFAIRES FINANCIERES

### Budgets primitifs 2016, communal et eau/assainissement

#### - Budget communal

L'équipe municipale, doit faire face à :

Des réductions de recettes, du fait des baisses de dotation de l'état, tout en cherchant à répondre aux besoins de la commune en matière de fonctionnement et d'investissement et

Une nécessaire maîtrise des dépenses.

Ainsi, pour 2016, le vote du budget a intégré 2 axes :

- La renégociation de l'emprunt relatif à la construction de l'école (fait en 2010), qui nous a permis de réduire le montant des annuités de 11 064 € en jouant sur la baisse des taux (2,4% au lieu de 4,2 %) et sur la durée (20 ans au lieu de 15 ans) pour se rapprocher de la durée d'amortissement de ce type d'équipement
- L'augmentation modérée de 2 taxes : taxe d'habitation (TH), taxe foncière bâti TFB), sans modifier la taxe foncière non bâtie (TNB). Il est à préciser que la politique nationale, de par les décisions en matière de baisse de dotations notamment aux communes, vise à transférer les charges sur les ménages. Toutefois, bien que l'augmentation soit nécessaire chaque année pour faire face aux besoins exprimés, nous sommes restés dans des augmentations modestes. Cf. tableau ci-après.

	Taux Année 2015	Taux voté année 2016	Base d'imposition Prévisionnelle 2016 en €	Produit attendu en €
Taxe habitation	12.94	<b>13.13</b>	731 200	96 006
Taxe foncière bâti	13.59	<b>13.79</b>	453 700	62 565
Taxe foncière non bâti	73.13	<b>73.13</b>	49 600	36 272
Produit constant			192 547	
Produit attendu				<b>194 843 €</b>

Concernant les investissements communaux, outre la 1<sup>ère</sup> étape de l'aménagement du centre bourg (enfouissement des réseaux et changement des candélabres du carrefour de La Brousse à la route du cimetière) , il est envisagé pour 2016, les travaux de mise aux normes électriques et de mise en réseaux informatiques de tous les bâtiments communaux (mairie, salle des associations et salle polyvalente) et l'achat de petit équipement,...), avec demande de subventions pour élaborer les plans de financement.

Le projet et le remplacement des menuiseries de la mairie (fenêtres/volets) est également à l'étude pour 2017-2018, avec des demandes de subventions envisagées.

Par ailleurs, il est à souligner que grâce au maintien de la solidarité intercommunale Porte Océane du Limousin (CDCPOL) en 2016, au niveau du pacte de solidarité - recette au bénéfice du budget communal d'un montant de 50 117 € - et de l'attribution négative - 23 105 €-, non remboursés à la CDCPOL pour des travaux réalisés par cette dernière au profit des habitants de Javerdat, dans le cadre des compétences transférées (voirie, chemin inscrits au PDIPR, enseignement de la musique à l'école, entretien des espaces verts du lotissement des haies vives, de la zone artisanale et de l'aire de camping-cars). C'est grâce au maintien de ce principe fondamental de solidarité que la commune peut encore investir, faire valoir des réponses adaptées aux besoins de la population, donner du travail aux entreprises et conforter sa place dans le nouveau territoire.

Au final, Le budget primitif communal s'établit comme suit:

- En section d'investissement à 650 433.22 € en dépenses comme en recettes.

- En section de fonctionnement à 515 618 € en dépenses comme en recettes.

#### - Budget eau/assainissement

Ainsi, le budget primitif d'eau et d'assainissement s'établit comme suit :

- En section d'investissement à 809 326 € en dépenses comme en recettes.
- En section de fonctionnement à 160 945.39 € en dépenses comme en recettes.

#### Tarifs restaurant scolaire et garderie pour 2016-2017

Les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie ont été révisés pour application à la prochaine rentrée, comme suit :

Repas	1,90 €
Garderie matin ou soir :	1,10 €
Garderie Matin ET soir :	2,14 €
Forfait mensuel garderie (à compter de 11 jours de présence):	23,50 €

### AFFAIRES GENERALES

#### Le projet d'aménagement du centre bourg

Avec le concours de l'Agence Technique Départementale (ATEC 87) rattachée au conseil départemental et du Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE), nous avons poursuivi notre réflexion et validé l'étude de faisabilité en incluant les obligations en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de sécurisation de la traversée du bourg..

Les axes retenus vont dans 2 directions :

- La définition d'un plan de financement incluant des demandes de subvention auprès de l'état via la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), le conseil départemental dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement Intercommunal (CDDI), voire la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sous forme de fonds de concours.
- La détermination d'un échéancier compatible avec les capacités budgétaires de la commune, défini en 2 tranches réalisables sur 4 ans (2016-2019).

C'est sur cette base que le pré-projet a été élaboré ; il est décrit ci-après :

Nature des dépenses	Montant HT
<u>1<sup>ère</sup> tranche 2016-2017</u>	
➤ Prestations intellectuelles (2016)	35 000 €
➤ Enfouissement des réseaux : remplacement des candélabres (2016)	40 000 €
➤ RD 711 le long de l'église (Zone 1) (2017)	52 630 €
➤ Parvis commerce et VC N° 8 (zone 2) (2017)	88 130 €
<b>Total 1<sup>ère</sup> tranche (1)</b>	<b>215 760 €</b>
<u>2<sup>ème</sup> tranche</u>	
➤ Arrière église et mairie (zone 3)	32 600 €
➤ Mairie et salle polyvalente (zone 4)	30 680 €
➤ Stationnements (zone 5)	46 965 €
➤ Cheminements piétons (zone 6)	23 250 €
➤ Ilots centraux RD 711 (zone 7)	9 300 €
➤ RD 711 (zone 8)	65 100 €
<b>Total 2<sup>ème</sup> tranche (2)</b>	<b>207 895 €</b>
<b>Total des dépenses prévisionnelles</b>	<b>423 655 € arrondis à 424 000 €</b>

Les demandes de subventions réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2016 portent sur la première tranche, programmée sur 2016 et 2017.

Pour 2016, l'opération d'enfouissement des réseaux – électricité et téléphone – qui intègre la pose de la fibre –haut débit – dans la même opération est d'ores et déjà en cours de réalisation. Le second semestre sera consacré au recrutement du maître d'œuvre afin de finaliser le projet et envisager le marché permettant de consulter les entreprises et retenir celles qui réaliseront les travaux.

## EAU/ASSAINISSEMENT

Concernant les projets relatifs à l'eau, les 2 lots de la tranche ferme étant finalisés (canalisations renouvelées, renforcées, interconnexion avec Cieux et construction de la station de reminéralisation), la tranche conditionnelle relative à l'interconnexion avec Saint-Junien a été confirmée et mise en œuvre sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016, pour un montant de 347 105 € HT subventionnés à hauteur de 80 % par les institutionnels : l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) (15%), le Conseil Départemental (30 %) et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) 35 %.

## VIE SCOLAIRE

### Vote d'une motion relative à la défense de l'école

Sur décision de l'Inspecteur d'académie, la décision de fermeture d'une classe du RPI Cieux Javerdat. Cette fermeture visait une classe de maternelle sur Cieux.

Un collectif de défense de l'école s'est constitué et diverses opérations ont été réalisées, dont le vote d'une motion, par l'assemblée municipale, à l'adresse du Rectorat de Limoges. Cf. texte de la motion ci-après :

*« Sur l'année scolaire 2015-2016, sur la base des 169 élèves répartis en 7 classes dont 3 à double niveau, la moyenne par classe sur le RPI de Cieux-Javerdat se situe à 24,14 élèves/classe ce qui est déjà une moyenne élevée comparée à la moyenne nationale (pour 2014-2015 : 25,7 élèves par classe en moyenne en maternelle et 23 élèves par classe en moyenne dans l'élémentaire).*

*Dans la perspective de la rentrée 2016-2017, l'Inspection d'Académie a programmé une fermeture de classe à l'école de Cieux pour le RPI Cieux-Javerdat, à partir des données chiffrées présentées par M. l'inspecteur de la circonscription en mars 2016. Ces dernières étaient les suivantes :*

- *l'effectif prévisionnel de 153 pris en compte et datant de fin 2015, corrigé à 147, selon les modalités de comptage des services de l'IA ; ce qui conduit à une moyenne de 24,5 élèves par classe inférieure à 25, en faveur de la fermeture d'une classe alors que la prise en compte de 153 élèves ne la permet pas ( $153/6 = 25,5$ ).*

*Au-delà de ces chiffres initiaux utilisés par les services de l'IA, il se trouve que la situation a évolué ; en effet, divers mouvements de populations ont été constatés - entrées/sorties - sur les 2 communes.*

*Ainsi :*

- *sur la base de la réalité des inscriptions pour la rentrée 2016-2017, l'effectif prévisionnel est porté à 166 élèves (données arrêtées au 23.05.2016), ce qui porte la moyenne, si une classe était effectivement fermée, à 27,66 élèves pour 6 classes.*

*Au-delà du constat de dépassement des seuils de 27/classe et de 25/classe, allié au fait que la commune de Cieux est classée en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) qui réduit ce seuil, c'est la remise en cause du travail entrepris depuis de nombreuses années, notamment en matière de démarche projet (projet d'école, articulation projet d'école/PEDT,...) en écho aux orientations et objectifs de l'éducation nationale. Ces derniers visant l'amélioration de la réussite des élèves, la réduction des inégalités ..., les 2 collectivités se sont beaucoup investies, dans le cadre de partenariats élaborés et évalués périodiquement, pour accompagner l'exercice des missions de l'Éducation Nationale. Pour exemples, l'accueil des tous petits,*

*l'apport par les communes de temps « d'aide éducateur » sur le temps scolaire, l'apprentissage des nouvelles technologies dès le plus jeune âge, etc. sont en place et fonctionnent pour la totalité des élèves. Remettre en cause le nombre de classes, au regard de la projection réelle des effectifs, c'est nier 16 ans d'efforts et de soutien aux équipes pédagogiques qui œuvrent sous votre autorité et c'est se positionner à contre-courant des affirmations ministérielles relayées en de nombreuses et fréquentes occasions par les médias.*

*Ainsi, l'assemblée municipale de la commune de Javerdat vous demande de réviser le dossier et de ne pas fermer de classe au RPI Cieux-Javerdat.»*

Le 24 Juin, lors de la réunion du Comité Départemental de l'Education Nationale, prenait la décision de rouvrir la classe de maternelle du RPI Javerdat-Cieux. Cette bonne nouvelle est appréciable, tout en sachant que la vigilance reste de mise pour les années à venir. ?

### **Opération « mon repas vient de chez moi »**

Le 23 juin dernier, la commune de Javerdat s'est inscrite dans l'opération « mon repas vient de chez moi ». Initiée par un groupe d'agriculteurs de notre territoire, la communauté de communes Porte Océane du Limousin a coordonné cette action qui a consisté à servir un repas complet composé de plats constitués de produits locaux. Il s'est agi de faire connaître les productions locales, de les promouvoir auprès des consommateurs (les enfants) et de soutenir la profession agricole qui souhaite vivre du fruit de son travail. L'opération a été une réussite et doit être renouvelée courant octobre 2016.

## **URBANISME**

### **Carte communale**

Après la tenue de la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces naturels, agricoles et Forestiers (CDPENAF), en avril dernier, les recommandations et préconisations ont été intégrées au projet de révision de la carte communale avant envoi à la préfecture pour désignation d'un commissaire enquêteur. Dès que ce dernier sera nommé, nous serons en mesure de lancer l'enquête publique qui devrait avoir lieu à la rentrée.



### **Chemins communaux**

#### **Opération d'aliénation ou de changement d'assiette de chemins communaux**

Diverses opérations d'aliénation et de changement d'assiettes de chemins communaux ont fait l'objet d'études et de prises de décisions par voie de délibération. Les chemins concernés sont situés à La Valette, la Tuilière des Herses, Laplaud, Le Puy de Bos et La Quérandie.

**L'enquête publique, qui concernera l'ensemble des chemins, aura lieu du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2016. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie les 11 et 29 juillet de 9h à 12h.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de JAVERDAT, 1, rue de l'Ecole 87520 JAVERDAT.

### **Procédure d'échange de surface à Laplaud (chemin communal/propriété Georges siège de la fontaine)**

Le projet d'acquisition de la portion de parcelle sur laquelle se trouvent la fontaine et le lavoir de Laplaud, a été validé, par voie de délibération, par l'assemblée municipale. Après accord avec les propriétaires, le principe d'un échange de surface a été retenu et les opérations de bornages correspondantes sont réalisées. L'objectif de valorisation du site de la Fontaine et du lavoir de Laplaud est acté ; il restera à définir et programmer les travaux correspondants avec les agents communaux.

## **GESTION DU CIMETIERE**

Par délibération du conseil municipal, La décision de mettre en application la procédure d'identification des tombes abandonnées au cimetière communal a été activée depuis quelques semaines.

Sa mise en œuvre est lancée selon les constats effectués et la méthodologie retenue pour appliquer la procédure, en référence à la réglementation en vigueur.

Quelques constats faits en parcourant notre cimetière.

Dans la partie « **ancienne** »:

- les sépultures sont collées les unes aux autres et dans tous les sens (pour économiser la place à l'époque de sa création) ce qui lui donne un aspect « désordonné » mais surtout qui rend la circulation entre les tombes difficile voire périlleuse, et dans quelques cas les inhumations compliquées.
- des pierres tombales identifiées ou non sont plus ou moins enfouies ou au contraire « déchaussée »s.
- des plaques funéraires en porcelaine et en cuivre gisent au sol ou sont déposées sur une pierre
- dans certains secteurs, la situation est aggravée par la pente très importante, en cas d'orage, la pluie ravine tout

Dans la partie « **récente** » : le problème principal est la diminution des espaces disponibles pour de nouvelles inhumations.

L'équipe municipale est consciente que des améliorations doivent être apportées au cimetière pour lui donner un meilleur aspect, le rendre plus « sûr » et en même temps récupérer des espaces.

Mais, ces interventions doivent respecter scrupuleusement la législation en vigueur.

Ce travail n'est pas une mince affaire. Il faut mettre en application une procédure qui s'étend sur plusieurs années, très spécifique puisque le cimetière est un site où on trouve imbriqués terrain communal et terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée)

Si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien du terrain concédé incombe uniquement au concessionnaire ou à ses ayants-droits. C'est cet entretien qui devient avec le temps, difficile voire impossible (décès du concessionnaires, plus d'ayants-droit....) et l'espace est abandonné.

Le problème à résoudre est le suivant:

Nous avons des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons pas de contact avec la famille.

La solution consiste pour la commune à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales( articles L 2223-4,L 2223-17et R 2223-12 et les suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme de 3 ou 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains

Pour la commune de Javerdat, la 1ère étape sera de faire le plan du cimetière « ancien » (le plan de la partie nouvelle existe), pour situer avec précision chaque sépulture et ensuite établir la liste des emplacements qui semblent abandonnés

Les étapes suivantes consisteront à mettre en œuvre la procédure de reprise: le document sera consultable en mairie.

En résumé: une liste officielle des espaces à l'état d'abandon est établie par une commission présidée par le Maire ; cette liste est consultable à la mairie, affichée aux portes du cimetière et un petit panneau est posé près de la sépulture concernée. Si le concessionnaire ou les ayants-droit sont connus, un courrier leur sera adressé

Ainsi, chaque famille, pendant toute la durée de la procédure (3 ans) pourra intervenir pour remettre l'espace en état et ainsi mettre fin à la procédure.

L'équipe municipale souhaite que l'ensemble des habitants de la commune participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches, de familles éloignées, ... afin qu'elles puissent prendre leurs dispositions, mais aussi en apportant des informations en leur possession.

### **LE HAUT DEBIT**

Les travaux relatifs à l'acheminement de la fibre (Haut Débit) ont pris du retard!

En raison de l'application d'une nouvelle réglementation, la prescription d'une démarche de recherche d'amiante au niveau des matériaux constitutifs des voies routières (le tri couche) par la méthode du carottage et l'analyse des échantillons prélevés, les travaux de génie civil ont été décalés.

La conséquence est un report d'opérationnalité du fibrage donc de l'arrivée du Haut débit à la fin 2016 au lieu du 1<sup>er</sup> juillet comme initialement prévu.

Toutefois, les travaux sont commencés ;

Concernant la recherche d'amiante, les résultats des analyses effectuées en mai sont négatifs.

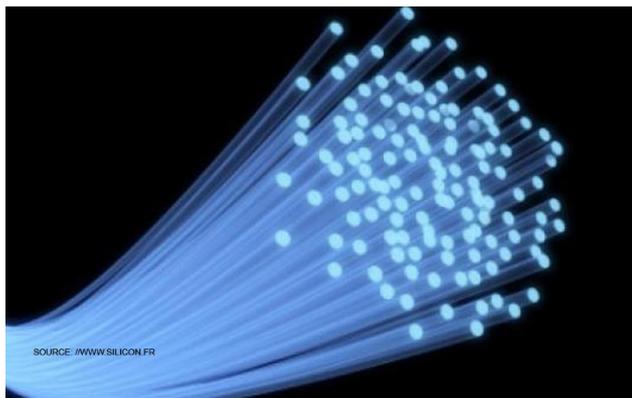
Le génie civil préalable à la pose du répartiteur central, point d'arrivée de la fibre en centre bourg, a été réalisé la semaine du 30 mai ; La pose de l'armoire par Orange est prévue début Juillet.

Les travaux se poursuivent en matière de génie civil depuis le 27 juin sur le segment situé de La Brousse à la route du cimetière le long de la Route départementale 711, pour assurer l'enfouissement de tous les réseaux, dont la fibre de La Brousse (en venant d'Oradour Sur Glane) à la salle polyvalente.

La durée de ce programme de travaux est fixée à 5 mois.

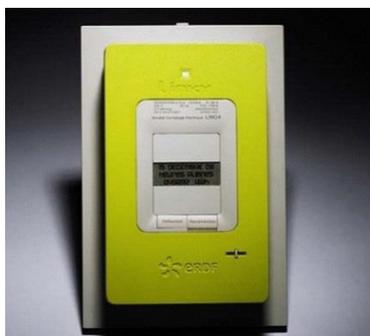
La mise en service de l'infrastructure de montée en débit, réalisée par Orange, est prévue en fin d'année 2016. Nous sommes en attente de la date finale de mise en service qui dépend uniquement d'ORANGE.

Rappel : ce projet se fait grâce à l'action de la CDCPOL qui a doté ce projet d'une aide de près de 300 000 € pour accélérer la montée en débit des zones rurales, notamment Javerdat.



### **Information relative au projet d'installation des compteurs Linky**

La signature de la convention relative au projet d'installation des compteurs Linky a été validée par l'assemblée municipale. Une information complète est jointe à ce numéro de l'Oncre, pour préparer la campagne de pose prévue sur notre commune pour l'automne prochain. Chaque abonné sera destinataire d'un courrier adressé par ERDF 30 à 45 jours avant l'intervention de l'entreprise mandatée. Cette dernière sera clairement identifiée par un logo « PARTENAIRE LINKY ». Cf. document joint.



## **La Communauté De Communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL)**

### **La naissance de la communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL)**

Le conseil communautaire du 9 janvier 2016 a acté la fusion entre les 2 anciennes CDC, Vienne Glane et Pays de la Météorite. C'est maintenant une collectivité de 13 communes et de plus de 26 000 habitants.

Au-delà du fonctionnement interne de la CDCPOL, traduit par la définition d'un organigramme hiérarchique et fonctionnel, l'opérationnalité de cette institution repose sur la gestion des compétences transférées par les biais de commissions dont les travaux alimentent les échanges et les décisions du bureau communautaire qui se réunit tous les 15 jours.

Pour information, les 10 commissions intercommunales, avec les membres du conseil municipal y siégeant, en qualité de titulaire et de suppléant, sont les suivantes :

<b>Commission</b>	<b>Vice-président(e)</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
1. Finances, budget et administration générale	J.M. ROUGIER	A. DARDILHAC	J. VALLAT
2. développement économique	P. ALLARD	A. PATIER	A. DARDILHAC
3. Voirie, espaces publics IC, patrimoine IC, eau/assainissement	P. LACROIX	M. GERVAIS	E. DESVERGNES
4. Culture et droit à la culture pour tous	S. TUYERAS	J. VALLAT	C. VIGNERON
1. 5. Urbanisme, stratégie territoriale et numérique	J. DUCHAMBON	P.NOUGIER	J. THEOLET
2. 6. Elimination, traitement et valorisation des déchets	J.P. GRANET	M. GERVAIS	J. THEOLET
3. 7. Loisirs, sports, enfance et jeunesse	A. DARDILHAC	N. BLOT	C. VIGNERON
4. 8. Développement touristique	R. VOUZELAUD	B. BRULIN	A. DARDILHAC
9. Développement durable, réserve naturelle, CRIR et maison de la santé	J.L. ALLARD	J. THEOLET	M. GERVAIS
1. 10. Solidarité et cohésion sociale	M.NEBOUT LACOURARIE	P.MAVALEIX	A. DARDILHAC

## **DECHETS VERTS**

### **Le broyage des déchets verts**

Avec le concours du service voirie de la CDCPOL, une opération de broyage des déchets verts est organisée pour les habitants de la commune qui en font la demande auprès du secrétariat de mairie.

La programmation, prévue 2 fois par an, aux intersaisons hiver/printemps et automne/hiver.

Les modalités de réalisation de cette opération sont les suivantes :

- Avoir des déchets verts conditionnés pour le broyage
- Maintenir les déchets à broyer à proximité d'un espace public (communal, bord de voie publique...)
- S'inscrire préalablement à la mairie en transmettant un N° de téléphone afin d'être averti au préalable de l'intervention du service
- Réalisation du broyage des déchets concernés par la CDCPOL, en collaboration avec les agents communaux qui mettra à disposition machines et hommes pour la durée de l'opération

La présence du propriétaire est requise autant que faire se peut.

Prochaine intervention : automne 2016 avec inscription au plus tard le 30.10.2016 **en mairie, par courrier ou au 05 55 03 10 56 au par courriel à [mairiedejaverdat@wanadoo.fr](mailto:mairiedejaverdat@wanadoo.fr) avant le 15 février 2016.**

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### COMITE DES FETES

**Le comité des fêtes vous accompagne tout au long de votre été :**

• **Les 18 et 19 juin 2016**, le village de Javerdat était en fête.

**Le comité des fêtes vous a proposé des activités diverses et variées tout au long de ces 2 jours :**

**Le samedi 18 juin** : moules-frites, spectacle de danse, grand feu d'artifice et animation musicale.

**Le dimanche 19 juin** : vide grenier, vin d'honneur, remise des prix «des pots fleuris» présentés par les enfants des écoles et balades à poney.

Toutes les animations proposées ont été gratuites.

**Pendant les 2 jours** : manèges, grillades, buvette et sandwiches

• Cette année, pour la 2<sup>ème</sup> fois, deux associations de Javerdat (AS danse et le Comité des fêtes) se sont unies pour vous proposer :

- un **concours de pots fleuris** qui s'adresse à tous les enfants des écoles de Javerdat et Cieux ainsi qu'aux enfants des associations de Javerdat. La remise des récompenses a eu lieu lors de la fête du village.

- un **concours de maisons et balcons fleuris**. Il s'adresse à tous les habitants de la commune de Javerdat.

Le règlement et la feuille d'inscription de ces deux activités sont disponibles sur le site de la mairie de Javerdat.

Renseignements complémentaires au 06-85-57-44-48.

**Pour les prochaines semaines :**

• **Le samedi 30 juillet** un **marché festif**. Il est organisé en collaboration avec la communauté de commune Porte Océane du Limousin.

A partir de 18 heures et jusqu'à tard le soir, vous pouvez venir faire votre marché, l'emporter ou le consommer sur place. Des producteurs locaux vous proposent leurs produits que vous pouvez faire cuire et consommer sur la place du village transformée pour l'occasion en salle de restauration. Ne ratez pas cette occasion de venir manger et discuter avec les habitants de votre commune et des communes voisines. **Bonne humeur et convivialité garanties !**

• **Le dimanche 7 août** le traditionnel **concours de pétanque** vous est proposé.

Le comité des fêtes vous attend au terrain de pétanque de la commune à partir de 14h pour un après-midi festif. Des boissons et des grillades vous seront également proposées.

Nous vous attendons nombreux à toutes ces manifestations et nous vous invitons à nous rejoindre pour nous apporter de nouvelles idées ainsi que votre dynamisme.

Alors à bientôt.

Le bureau.

## **CLUB DES JEUNES D'ANTAN**

L'assemblée générale du 2 février reconduisait son bureau dans sa totalité. Notre club se compose à ce jour de 66 adhérents.

Suite à la dégustation des bonnes crêpes maison, nous retapions la belote ou autres jeux comme à chaque réunion mensuelle du 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.

Pour les activités :

- le 21 mai , notre voyage en Creuse s'est très bien déroulé, partis pour Bénévent l'Abbaye nous avons pu assister à une scénovision en 2 spectacles retraçant l'histoire de Marion, jeune paysanne des années 1900 et de Sylvain son mari, ami d'enfance de Paul Péllissier, pharmacien et distillateur de la fameuse « Bénéventine » puis le parcours du fils de Marion revenant de la grande guerre devenu « compagnon charpentier » et de son tour de France.

Nous poursuivons notre voyage pour le déjeuner près de la rivière à Crozant. L'après- midi, ce fut la promenade en bateau jusqu'au barrage d'Eguzon en passant par les rochers des fileuses et le confluent de la Sedelle-Belle.

Journée de détente pour nos seniors sous un soleil radieux.

- le mardi 12 juillet, nous nous retrouverons pour le repas d'été à la salle polyvalente de Javerdat servi par Mr Bénéteau. Nous attendons vos inscriptions adhérents et non adhérents seront les bien- venus.

- Le dimanche 9 octobre, ce sera notre loto habituel pourvu de nombreux lots. Nous comptons sur votre participation.

Nous renouvelons notre invitation aux jeunes retraités et autres pour passer de bons moments de partage et de convivialité

Le Bureau

**PHOTO**

## **LA MEGISSERIE**

### **« BIP- L'AMOUR VACHE »**

Le 14 Janvier à 20h30 , « La Belle Friche Compagnie » s'est installée à la Salle des Associations où une trentaine de personnes avaient pris place pour découvrir le spectacle: « L'Amour Vache »  
Les 2 artistes: Nicole Béchade et Gilles Favreau , à la fois chanteurs et joueurs d'accordéon, de tuba et de percussions ont ravi le public attentif et réactif. Après 2 rappels, artistes et spectateurs se sont retrouvés autour d'une table pour le pot de l'amitié dans une ambiance très conviviale.

## **LE BIBLION**

En date du 14 juin 2016, Madame la Présidente de l'Association « Le Biblion » a fait part par écrit à Madame le Maire de la démission de l'ensemble du bureau de son Association, sans successeur.

Cette Association doit continuer à vivre et à reprendre ses activités rapidement, ce qui sous-entend la constitution d'un nouveau bureau.

La Municipalité invite les personnes de la commune intéressées à se faire connaître en Mairie afin de rejoindre le petit groupe de personnes déjà volontaires pour participer à son fonctionnement. Une assemblée générale sera organisée au cours de laquelle un nouveau bureau sera constitué et l'Association pourra reprendre son envol.

## **ANCIENS COMBATTANTS**

Quelques nouvelles des anciens combattants de la commune (anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc).

Le congrès départemental, de notre association a eu lieu le samedi 23 avril 2016 à Oradour sur Glane. Merci à monsieur le Maire Philippe LACROIX, de nous avoir accueillis dans sa commune avec le maximum de facilité pour que cette journée soit une totale réussite, et sincèrement ce congrès a été très apprécié. Nous avons 2 salles, la salle des fêtes pour nos travaux, et la salle des Carderies pour le repas pris en commun (au cours duquel ont été remis diplômes et médailles du mérite fédéral et médailles de fidélité).

Nous étions 125 personnes. La dernière fois que le congrès départemental a eu lieu à Oradour , c'était en 2007. Le président de la sortie était notre ami Robert HEBRAS qui était parmi nous, malgré les très nombreuses sollicitations dont il fait l'objet.

Nous voulions d'abord organiser ce congrès le 30 avril, le jour de la Saint Robert, mais de longue date cette journée était réservée.

Actuellement, il est bien sûr Président d'honneur de la section d'Oradour, vice-président départemental et surtout ami de tous.

La diminution des effectifs étant inéluctable, lors d'une assemblée générale à sa demande et avec l'accord de tous, nous avons décidé de grouper les trois communes, Cieux, Oradour et Javerdat pour les commémorations et les assemblées générales. Depuis le début de cette année le bureau de Javerdat double avec Oradour sur Glane. Cieux ayant un effectif plus réduit le président André DUCHARLET dans ses fonctions, les deux autres sections sont là en cas de besoins.

Nous avons la sagesse de bien nous entendre et donc de rester solidaires des uns et des autres.

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

ORADOUR S/GLANE : 2 anciens combattants, 1 résistant, 1 Veuve, et 3 sympathisants

CIEUX : 3 CATM, 1 veuve, 3 sympathisants

JAVERDAT : 9 CATM, 7 veuves, 1 sympathisant

Grace à l'adhésion en tant que sympathisants de :

Annie DARDILHAC - Maire de Javerdat

Claude LEBRAUD - Maire de Cieux

Philippe LACROIX – Maire d’Oradour Sur Glane

Nous sommes donc 31 personnes.

Merci à nos Maires.

Les membres des bureaux sont :

- CIEUX : Président, Secrétaire, Trésorier : André DUCHARLET – Tél : 05 55 03 31 11
- ORADOUR S/GLANE – JAVERDAT :
  - o Président : Alfred MAHE – Tél : 05 55 03 54 17
  - o Secrétaire : William VERDUGIER – Tél : 09 72 25 48 18
  - o Trésorier : Jean Pierre LONGEQUEUE – Tél : 05 55 02 47 78

Comme vous pouvez le penser, nous sommes à la recherche de sympathisants pour assurer l’après nous pour le devoir de mémoire et surtout pour ne pas oublier.

NB : Suite au décès brutal du Président de St Julien le Petit, Jean Roux, le 22 avril, veille de notre congrès départemental, nous avons fait une réunion d’urgence le mercredi 8 juin dans cette commune à la demande de Monsieur le Maire, Michel CHADELAUD. Nous avons recréé un nouveau bureau. Et là, nous avons élu le premier président de section en tant que sympathisant, à la demande de celui-ci, Monsieur René LEGROS.

Pour ce qui me concerne, j’ai vécu un moment fort de compréhension et d’amitié.

## **APE RPI CIEUX-JAVERDAT**

Association des Parents d’Elèves du Regroupement Intercommunal des écoles de Cieux et Javerdat.

Cette année, plusieurs manifestations ont été réalisées par notre association :

- Journées pain les 19 et 20 septembre lors des journées du patrimoine : cuisson de pains réalisés par les enfants et petits ateliers (sablés...). Merci à la boulangerie chez Gaëlle et Nico et la boulangerie des Mégalithes à Cieux, ainsi qu’à notre dévoué Ciellois du Theil pour le prêt du four à pain ainsi que pour l’organisation de cette manifestation.
- Vente de chocolats De Neuville pour les fêtes de fin d’année.
- Loto des écoles le dimanche 31 janvier à la salle des fêtes de Cieux.
- Repas choucroute le samedi 12 mars à la salle des fêtes de Cieux, pour la troisième année consécutive. Ce fut une réussite malgré l’épidémie de grippe ! Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle, ainsi que Mr Franck SOURY, le boucher de Cieux, pour la choucroute toujours aussi savoureuse.
- Carnaval des écoles à Javerdat le dimanche 24 avril sous un beau soleil. Nous remercions Mr Vincent NAUDIN, ainsi que le SIPES et les enfants pour la réalisation du bonhomme carnaval. Merci également à notre très fidèle clown Jean-Paul et son assistant Arthur, ainsi que tous les enfants et leurs parents.

Merci à tous les parents bénévoles au sein de l’APE, à toutes les petites mains pour la réalisation de gâteaux, crêpes... lors de nos manifestations. Merci également aux municipalités pour le prêt de matériel ainsi que des locaux.

L’APE vous souhaite à tous de très bonnes vacances d’été.

## **ADN**

Un peu de l’actualité d’ADN à la veille d’un été qui tarde à se manifester. Déjà cinq mois se sont écoulés, cinq mois durant lesquels les activités n’ont pas manquées avec des interventions auprès des enfants dans le cadre de la semaine du jardinage. Les membres d’ADN ont pu faire partager leurs connaissances et leur passion pour le jardin, pour tout ce qui y pousse et ce qui y vit. « On a semé des radis, des zarcots et planté des fraises et on a appris plein de choses sur les insectes » De futurs jardiniers sont peut être nés.

En avril, c'est vers un autre public et pour une noble cause qu'ADN secondé par les Chemins radounauds a investi Javerdat à l'occasion de la marche caritative au profit d'EMUL (Ensemble contre La Mucoviscidose en Limousin). Cent soixante dix marcheurs ont répondu présent et ont permis de récolter des fonds qui permettront d'acheter du matériel et de soulager les malades au quotidien.

Le dimanche suivant, pour mettre en application les séances de formation à la cartographie et au maniement de la boussole, une équipe a participé au "Rando challenge" et a terminé à la 4e place, au pied du podium, sur 28 équipes présentes.

Sollicitée pour être l'association support des "Balades du journal" organisées cette année à St Junien par le Populaire du Centre, les membres d'ADN ont beaucoup travaillé mais ont été peu récompensés par une fréquentation faible due à la vigilance orange et aux averses continues qui n'ont pas incité les marcheurs à participer. Qu'allait-il en être le dimanche suivant où ADN, toujours sur la brèche, organisait la 5<sup>e</sup> édition de la Randonnée gourmande. Un ciel bas mais pas une goutte de pluie a permis aux trois cent participants de passer une formidable journée où marche et gastronomie ont rimé avec convivialité.

Notre avenir proche s'appellera la Haute-Vienne à pied, sept jours de marche dans le parc national Régional Périgord Limousin au pays des feuillardiers, puis l'encadrement de "Randonnez-vous en Haute-Vienne" à St Pardoux et l'opération "Nettoyons la nature" avec les enfants des écoles. A l'occasion des marchés de producteurs, ADN organisera des randonnées en semi-nocturne avant de partager en commun les produits du marché.

Après un séjour pyrénéen en 2015, la petite troupe se déplacera pendant quelques jours en septembre à Ronce-les-Bains à la découverte des chemins du littoral et du patrimoine local. Il sera alors temps de nous rendre à Rochechouart pour la traditionnelle "Marche des Potirons" et ses animations suivies du repas limousin qui aura pour cadre la maison du temps libre.

Pendant ce temps, à raison de quatre séances par semaine, les randonneurs nordiques poursuivent l'apprentissage de la discipline sur tous les chemins de la Porte Océane du Limousin.

Pour terminer l'année, ADN vous proposera une randonnée au bénéfice de l'AFM Téléthon, le dimanche 27 novembre et la "Marche des illuminations" dans les rues de St Junien, le samedi 17 décembre.

Toutes ces manifestations sont la partie visible des activités de notre association mais pour que les randonneurs du dimanche puissent marcher en toute sécurité, ADN nettoie et balise les chemins, effectue des veilles pour le conseil départemental et relève les traces afin de les numériser.

Quand vous irez vous promener, ayez une pensée pour les personnes qui effectuent toutes ces tâches, ce sera leur meilleure récompense.



## MARCHAPIED

Notre nouvelle association vient d'être créée sur la communauté de communes « Porte Océane du Limousin », **Marchàpied**. Affiliée à la Fédération Française de Randonnée, vous pourrez bénéficier d'un encadrement de qualité par des animateurs bénévoles diplômés, pratiquer régulièrement la marche grâce à des programmes variés et réguliers.

Dans un esprit conviviale, pour s'aérer le corps et l'esprit, nous proposons des randonnées tranquilles alliant la pratique d'un sport et la découverte des patrimoines locaux. (Contrairement à la route, le chemin est un appel à la lenteur et non à la vitesse, à la rêverie et non à la vigilance, à la flânerie et non à l'utilité d'un parcours à accomplir, il procure la confiance et non la menace).

Nous vous proposons de venir découvrir l'association « **Marchàpied** » lors d'une de nos prochaines sorties, sans autres formalités.

Le samedi 30 juillet, pour le marché de pays, l'association a le plaisir de vous inviter à participer à une randonnée de 9,5 km autour de Javerdat. Rassemblement au marché à 17h00 pour un départ à 17h30. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

N'hésitez pas à visiter notre site : [marchapied87.jimdo.com](http://marchapied87.jimdo.com)

## **TOUR DU LIMOUSIN 2016**

Le tour de Limousin empruntera les routes de la commune de Javerdat le 16 aout 2016 après midi.

Nous demandons aux résidents des villages de la Tuillière des Herses, du Pic, Rouffignac, La valette, Bellevue que la route sera fermée à la circulation pendant 15 mm à partir de 14h pour le passage de la caravane publicitaire et de 14h 40 jusqu'au passage de la voiture balai.

Pour les personnes résident à la Tuillère des Herses, La Brousse, le bourg de Javerdat, le Nicoullaud, la route de Brigueuil, le lotissement du Nicoullaud, les Rouffanches et Lascaux, la route sera fermée de 15h 20 à 15h 40 pour le passage de la caravane publicitaire et à partie de 15h 55 jusqu'au passage de la voiture balai.

Nous vous remercions de prendre en compte ces fermetures si vous avez besoin de vous absenter.



La 4<sup>ème</sup> saison se termine sur une année riche en animations et découvertes pour tous les membres de l'association. Les différentes activités proposées durant l'année ont été particulièrement appréciées, avec une mention spéciale pour la boum des enfants.

Nous remercions tous les bénévoles qui se sont, encore une nouvelle fois, fortement investis pour l'association.

Nous félicitons Jenny pour sa première année en tant qu'animatrice pour les minis et nous lui souhaitons encore le meilleur pour l'année à venir.

Les inscriptions pour la prochaine saison sont ouvertes mais en attendant les cours adulte seront dispensés jusqu'au dernier mercredi du mois de juillet.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 02 septembre 2016 à 18h30 à la maison des associations pour l'assemblée générale.

### Rappel des cours :

- Les Minis (4/6 ans) - Jeux et Danse : vendredi de 17h45 à 18h30.
- Les Jeunes (7/11 ans) - La danse dans tous ses états : samedi de 10h à 12h.
- Les Ados (12/16 ans) - Chorégraphies Modernes : mercredi de 18h à 19h.
- Les Adultes (+16 ans) - La Danse Fitness : mercredi de 19h à 20h et samedi de 11h à 12h.

Les cours sont dispensés à la maison des associations de Javerdat.

### Pour nous contacter :

Audrey au 06.85.57.44.48 ou page Facebook : As Danse – Chorégraphies Modernes

## **ACCA DE JAVERDAT**

La saison 2015-2016 s'est globalement bien passée. L'ACCA compte actuellement 50 chasseurs.

Pour le petit gibier, des parcelles ont été cultivées par l'ACCA, des lâchers de perdreaux d'été ont été faits début août pour essayer de réintroduire du gibier sauvage mais nous avons cependant effectué des lâchers de faisans durant la saison.

Pour le gros gibier, des actions de prévention des dégâts ont été effectuées (pose de clôtures électriques). Sur le secteur 7 dont nous dépendons, il a été prélevé 204 sangliers dont 42 sur Javerdat.

Des manifestations ont été organisées en 2016, un concours de belote et un repas de la chasse.

Pour la prochaine saison, nous participons à un projet GIC Perdreaux sur 3 ans en collaboration avec la conseillère technique de la fédération. Cette opération en partie subventionnée consiste à réintroduire des perdreaux en été en parcs de pré-lâcher et d'en assurer le suivi. Les actions de l'année précédente seront reconduites.

La distribution des cartes pour la saison 2016-2017 aura lieu les samedis 13 août (ouverture du sanglier le 15 août) et le 3 septembre 2016 (matin).



**ASSOCIATION GV-  
JAVERDAT-JEUNESSE**

**Nul besoin d'aller chercher de la gym loin de Javerdat, la gym est à Javerdat !**

Delphine l'animatrice diplômée d'état de Javerdat Jeunesse en organise 2 séances par semaine :

le mardi de 20h30 à 21h30

le vendredi de 10h30 à 11h30

Nos cours se déroulent en musique en toute convivialité.

Les séances GV c'est bon pour le corps, elles sont même recommandées par la médecine, mais aussi pour l'esprit !

Pour 2016-2017 la saison recommencera le mardi **13 septembre** avec l'**Assemblée générale** à 20h et sera bien sûr suivie du traditionnel repas tiré du sac.

**Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Ces cours de gymnastique sont ouverts à tous.**

**Venez les découvrir, deux séances vous sont offertes, sans engagement de votre part.**

**!!!!La bonne humeur est au rendez-vous à chaque séance !!!!**

## **L'ARBRE ET L'ABEILLE**

L'association L'ARBRE et L'ABEILLE a repris l'ensemble de ses activités, tout en devant répondre à de nouveaux projets.

La remise en état du rucher municipal a été l'un des premiers objectifs car de son potentiel dépend la réponse à faire à de très nombreuses sollicitations. Il est assez surprenant de devoir retirer toutes les ruches du site pour pouvoir sauvegarder nos colonies.

Cette démarche effective le rucher a retrouvé son meilleur visage et peut ainsi répondre à sa vocation pédagogique en offrant un nombre important de ruches à visiter.

De très nombreuses visites d'écoles se déroulent actuellement avec des enfants bien préparés très attentifs et intéressés par tout ce qui leur est présenté.

La saison touristique se met en place et l'on devrait pouvoir proposer un programme complet à des visites enfants -famille.

L'association vient de démarrer un partenariat avec Cendrecor pour un travail d'agroécologie. Cinq ruches ont été installées chez un agriculteur ce qui va nous permettre de mettre en place des actions de contrôle de la pollinisation sur des cultures spécifiques.

Cette approche devrait ouvrir la voie à une collaboration entre agriculteurs et apiculteurs bien nécessaire pour la compréhension de la survie des pollinisateurs.

**L'avenir de l'homme dépend du futur des abeilles**

**Citation d'une élève lors d'un spectacle sur la protection de la nature**



## AICARPA

L'AICARPA : Service de repas à domicile est joignable au 06 89 52 92 71

Les repas peuvent être livrés pour une période temporaire (convalescence, maladie, situation difficile....) ou pour une période plus longue.

Les sept jours de la semaine sont corrects. Toutefois, le service peut assurer toute autre (exemple : seulement du lundi au vendredi ou seulement le week end....). IL suffit de faire connaître les demandes dans un délai minimum de 2 ou 3 jours avant la première livraison.

- 2 formules sont possibles :

- Un repas à 8,41 € comprend : du potage, une entrée, un plat de résistance, un produit laitier, un dessert et du pain.
- Un repas à 5.90 € comprend : un plat de résistance et du pain.

Plusieurs types de régimes sont possibles : diabétique, pauvre en sel, pauvre en cholestérol, enrichi en protéines, confort digestif .... Ainsi que les repas de texture adaptée : hachés, moulinés ou mixés.

Les repas sont préparés, conditionnés, puis refroidis en cellule de refroidissement à la cuisine du centre hospitalier de Saint Junien.

Ils sont livrés quatre fois par semaine à domicile.

Les livraisons sont assurées durant les jours fériés.



**SYDED**  
HAUTE-VIENNE  
tous écocitoyens !

ARRIVÉ LE

10 JUIN 2016

MAIRIE DE JAVERDAT

**Madame le Maire**  
Annie DARDILHAC  
Mairie  
87520 JAVERDAT

Nos réf. : AA/CC/KG

Objet : présence de guêpes et  
frelons dans les éco-points

Limoges, le 08 juin 2016

Madame le Maire,

Tous les ans, pendant la période estivale, des guêpes, abeilles ou frelons peuvent être présents autour des conteneurs destinés à la collecte sélective.

Jusqu'à présent, un agent d'exploitation du SYDED intervenait sur site pour pulvériser un insecticide afin de les éliminer.

Or, afin d'anticiper les dispositions de la future loi sur la biodiversité qui visent à interdire l'usage de tous les insecticides néonicotinoïdes, je souhaite vous informer que l'élimination systématique des hyménoptères sur les éco-points ne sera plus réalisée à partir de cet été.

Par contre, si la présence d'un nid est avérée à l'intérieur d'un conteneur, le syndicat fera appel à une entreprise spécialisée pour sa destruction.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Alain AUZEMERY



Syndicat départemental  
pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés

19, rue Crèveillier - D.P. 13 114 - 87031 LIMOGES cedex 1  
tél : 05 55 12 12 87 - fax : 05 55 10 11 27  
email : contact@syded87.org

 [www.SYDED87.org](http://www.SYDED87.org)

 papier recyclé



## Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. Elle est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Mise sur Vienne, Saint-Junien, Saint-Yrieix la Perche et Bellac) et 14 Permanences.

**Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle....venez nous rencontrer !**

Un conseiller vous proposera un **accompagnement individuel**, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, l'accès à des **formations**, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la **mobilité** (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...



Depuis avril 2015, la Mission Locale s'engage dans l'expérimentation **Garantie Jeunes**.

**Vous êtes sans ressources ou vous avez des ressources très modestes (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation et sans soutien familial, vous avez entre 18 et 25 ans et vous voulez travailler ; la Garantie Jeunes permet un socle de ressources de 461,26€ par mois dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois.**

	<p>Mission Locale Rurale de la Haute Vienne Antenne de Saint-Junien Rue d'Arsonval Cité administrative Martial Pascaud - 87200 SAINT JUNIEN</p> <p><b>Permanences proche de chez vous:</b> Gradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu</p> <p>Pour convenir d'un rendez-vous: Contacter la Mission Locale Rurale au ☎ 05.55.02.05.71</p>
---	--

## Jeunes, Entreprises et Collectivités... La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi ...

### Une Equipe pour REpondre au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos **interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.

### Un APPUI au recrutement : Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.

- Identifier et analyser des profils de postes.
- Diffuser votre offre selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.
- Aider à la décision du choix du contrat de travail.
  - Information et présentation des différentes mesures et contrats existants :  
Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Contrat Emploi d'Avenir...
- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suivi renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



### Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- Promouvoir les métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une **immersion en entreprise** afin de vérifier l'employabilité d'un candidat...

Contacts et Informations au ☎ 05.55.70.45.74



Bientôt dans votre commune



### Ce qu'il faut retenir sur le compteur communicant LINKY

- Une **DIRECTIVE EUROPEENNE** impose 80% de compteurs communicants, en Europe, d'ici 2020. En France, 35 millions de compteurs seront installés d'ici 2021 (soit 90% du parc).
- La **POSE** du compteur Linky est **GRATUITE**. Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'Enedis (au même titre que l'enfouissement des réseaux).
- Le compteur Linky sera installé **EN LIEU ET PLACE** de votre compteur actuel. Sa taille est identique à votre compteur actuel.



- La durée moyenne de pose d'un compteur Linky est de **30 MINUTES**.
- L'entreprise de pose missionnée par Enedis sera clairement identifiée par un logo « **PARTENAIRE LINKY** ». Pas de doute possible.
- Un courrier avec toutes les informations relatives à la pose du compteur Linky vous sera adressé **30 A 45 JOURS** avant l'intervention.
- Votre présence n'est nécessaire que si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement.



### Linky, les contacts utiles !

Pour valider ou modifier la date de pose de votre compteur et avoir accès aux services associés au compteur Linky

Créez un compte personnel sur : [espace-client.erdf.fr/accueil-linky](http://espace-client.erdf.fr/accueil-linky)  
N° Vert : 0 8000 54 659

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

### Les avantages du compteur Linky

Plus besoin d'être présent

Le relevé se fait à distance et devient quotidien.

Sans rendez-vous

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

Dépannage encore + rapide

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, Enedis vous dépanne plus vite.

Maîtrise de l'énergie

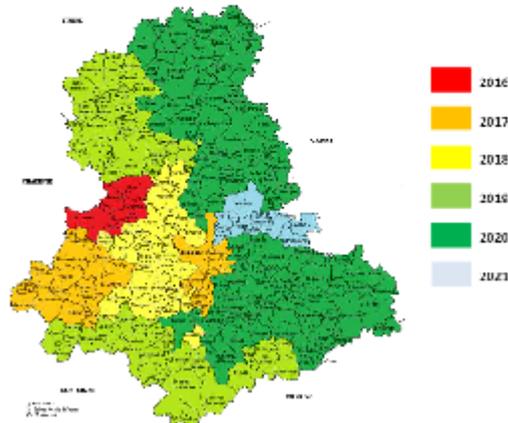
Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet

Espace personnel

Suivez vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

### Le déploiement en Haute-Vienne

Linky en Haute-Vienne, c'est quoi ?



Pour savoir quand Linky sera installé dans votre commune, [www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous](http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous)